

métropole GrandNancy

GESTION DES BIODECHETS

Réunion publique Laxou

3-4 février 2025

Jérémie Soudier
Chargé de mission biodéchets

Christophe FRITSCH
Directeur Déchets Ménagers

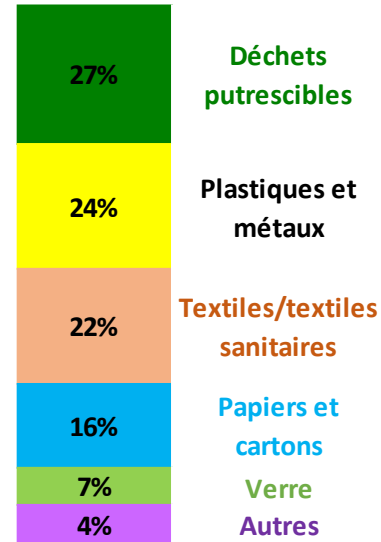
Contexte réglementaire

La loi anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) de février 2020 prévoit :



- ✓ Une baisse de 15 % des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030
- ✓ 65 % de valorisation matière en 2025 (dont valorisation organique)
- ✓ La généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023
- **En 2024, l'objectif est que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de détourner ses biodéchets des ordures ménagères résiduelles. Au minimum, une étude doit être en cours.**

Composition du bac d'OMR



Composition issue de la campagne de caractérisation des OMR de juillet 2022

**Objectif :
30 kg / hab. / an**

Biodéchets de cuisine : déchets de préparation des repas, restes alimentaires, produits périmés

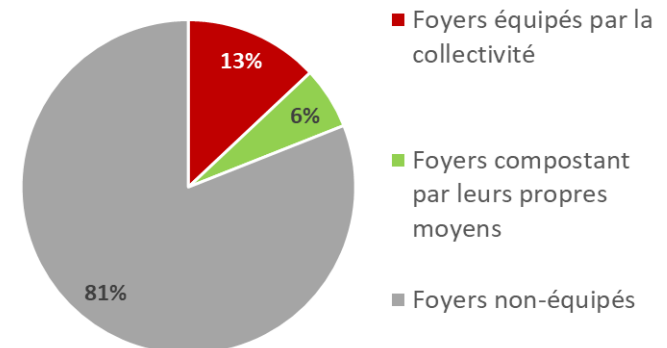
Déchets verts hors champ d'études : gestion par compostage puis déchetterie uniquement (dépose dans le bac OMR interdite depuis 2016)

Rappel de la démarche déjà existante de prévention et sensibilisation

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ✓ Organisation de formations et animations sur le gaspillage alimentaire
 - ✓ Accompagnement des établissements de restauration collective
 - ✓ Soutien à la création de frigos partagés et solidaires
 - ✓ Promotion du Gourmet Bag
- Gestion de proximité des biodéchets
 - ✓ 850 lombricomposteurs et 6 000 composteurs individuels distribués au cours des 10 dernières années
 - ✓ 260 sites de compostage partagé installés depuis 2013
 - ✓ Organisation d'animation sur le compostage et le paillage

Rappel de la démarche déjà existante de prévention et sensibilisation

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ✓ Organisation de formations et animations sur le gaspillage alimentaire
 - ✓ Accompagnement des établissements de restauration collective
 - ✓ Soutien à la création de frigos partagés et solidaires
 - ✓ Promotion du Gourmet Bag
- Gestion de proximité des biodéchets
 - ✓ 850 lombricomposteurs et 6 000 composteurs individuels distribués au cours des 10 dernières années
 - ✓ 260 sites de compostage partagé installés depuis 2013
 - ✓ Organisation d'animation sur le compostage et le paillage



Modalités pratiques de mise en oeuvre

- Gestion de proximité à renforcer
 - Composteurs individuels
 - Composteurs partagés et en établissement
- Distribution de bioseaux en mairie
- Équipements d'apport volontaire de proximité à installer sur la voie publique

Matériel retenu en priorité pour la collecte : le composteur grutable



Expérimentation en début d'année

Test effectué en début d'année sur 2 secteurs :

- Secteur Kléber-Mouzimpré à Essey
- Clairlieu à Villers



ICI, JE COMPOSTE

1 Je dépose mes déchets alimentaires dans le bac central.

2 Je recouvre avec un peu de broyat depuis les bacs latéraux.

- ▶ Épluchures
- ▶ Pain
- ▶ Marc, filtres et dosettes en papier
- ▶ Coquilles d'œufs ou de noix écrasées
- ▶ Restes de repas
- ▶ Cartons bruns en morceaux

**PAS DE TONTES,
BRANCHAGES,
JOURNAUX, LITIÈRE
OU DE MATIÈRE NON
BIODÉGRADABLE**

Conception graphique : www.tralalou.com.fr

Bilan



**Très bon accueil
Forte participation
Excellente qualité**

Intérêts multiples :

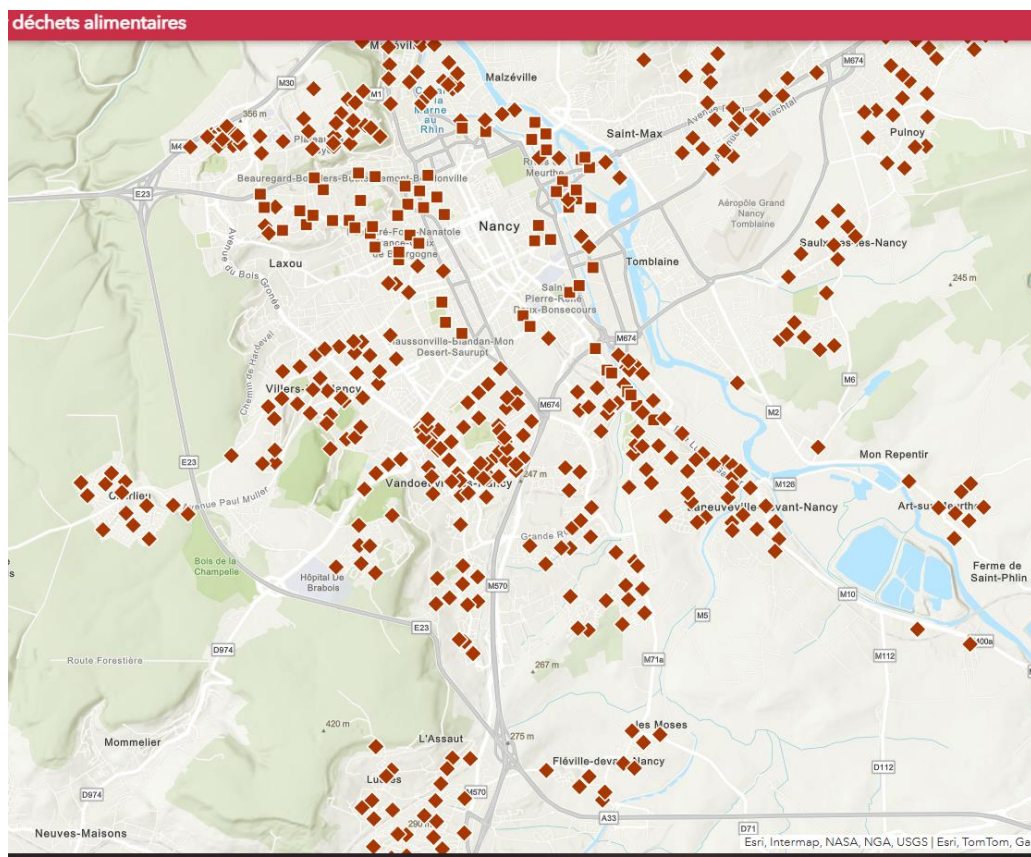
- **Souplesse d'utilisation,**
- **Pédagogique,**
- **Economique,**
- **Solidaire : partenariat avec l'AEIM**



Déploiement depuis début juillet 2024

Déjà 18 communes entièrement couvertes et une partie de Nancy, représentant

➔ plus de 90% de la métropole.



Soit plus de 500
matériels utilisés par les
habitants
et 3 équipes de l'AEIM
mobilisées à plein temps

Propositions sur Laxou



Autres marges de progrès

N'oublions pas le tri des emballages et des papiers:

En 2022, seulement:

2 bouteilles sur 3 sont triées

1 papier sur 2 est trié

1 emballage sur 2 est trié

→ environ 10 000 t non triées



Merci de votre attention

Questions réponses

TOUS **ECO**RESPONSABLES



**métropole
GrandNancy**

www.grandnancy.eu

**Maison de l'Habitat
et du Développement Durable**
22-24, viaduc Kennedy
Esplanade Philippe Seguin - Nancy

Arrêt de tram : Kennedy
03 54 50 20 40

